



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

**Votations du
12 février 2017**

**Injuste, excessive,
destructrice et mensongère**

NON

**à la réforme de l'imposition
des bénéfices des entreprises (RIE3)**

**Naturalisation
facilitée
pour la
3^e génération**

OUI

**Fonds pour les
routes nationales
et le trafic
d'agglomération**

OUI

Naturalisation facilitée pour la 3^e génération

OUI

La révision de la Constitution fédérale sur la naturalisation propose de permettre aux jeunes étrangers-ères établi-e-s en Suisse depuis trois générations de bénéficier d'une procédure facilitée en cas de demande de naturalisation.

Un tout petit pas dans la bonne direction

Cette révision est minimaliste : elle ne fait que dispenser les jeunes issu-e-s de la 3^e génération d'étrangers-ères des tests absurdes censé-e-s « mesurer » leur intégration, alors qu'ils-elles sont né-e-s en Suisse, et les conditions d'accès à cette procédure

facilitée demeurent restrictives. Mais c'est un petit pas qui va dans la bonne direction.

Faciliter l'intégration et l'acquisition des droits politiques

Le SIT défend le principe de l'égalité des droits entre Suisses et étrangers-ères. Il milite pour une politique migratoire ouverte et accueillante, et pour l'octroi du droit de vote aux étrangers-ères.

La naturalisation étant à ce jour la seule manière d'acquérir un droit au séjour stable et l'égalité complète des droits politiques, tout ce qui peut en faciliter l'accès est bon à prendre.

Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération

OUI

Jumeau du Fonds ferroviaire adopté par le peuple en 2014 pour financer le développement des transports par rail, le Fonds pour les routes nationales et le trafic est destiné à financer le développement des infrastructures routières.

Financer les infrastructures et des projets de mobilité douce

Alimenté par l'impôt sur les carburants (qui augmentera très légèrement de 4 cts/litre), la vignette et l'impôt sur les véhicules, ce fonds financera également le développement des voies de bus et de tram dans les agglomérations et des projets de mobilité douce, tels que voies vertes.

Le SIT avait soutenu la création du Fonds ferroviaire en 2014. Il soutient également aujourd'hui le Fonds pour les routes et le trafic d'agglomération.